



« Mon Observatoire du Développement Durable » : la campagne 2018 est lancée

L'ANAP vient d'ouvrir la collecte de données permettant d'évaluer la maturité de la démarche de développement durable dans les structures sanitaires et médico-sociales.

À l'occasion de la Semaine européenne du développement durable, l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux ([ANAP](#)) a lancé, le 31 mai, la campagne de collecte 2018 de « Mon Observatoire du Développement Durable ».

Cette 2^e édition court jusqu'au 30 septembre. Grâce à un nombre limité de questions, « Mon Observatoire du Développement Durable » permet aux structures sanitaires et médico-sociales d'évaluer annuellement leur maturité sur les principaux enjeux du développement durable. Cet « outil facile à renseigner », dicit l'ANAP, comprend six volets : gouvernance, sociétal, social, environnement, achats responsables, économie.

Cet observatoire a été élaboré en mai 2017 dans le cadre de la [Convention développement durable](#) établie entre l'État, l'ANAP et plusieurs fédérations du secteur : FEHAP, FHF, FHP, FNAQPA, FNEHAD, NEXEM, SYNERPA, UNICANCER et UNIOPSS. Il propose un nombre très limité d'indicateurs de maturité et de résultats en termes de développement durable. Cet observatoire s'adresse à toutes les structures sanitaires et médico-sociales adhérentes des fédérations signataires.

À consulter sur le site de l'Agence, le [rapport national sur la campagne de collecte 2017](#) s'appuie sur les résultats de 426 répondants volontaires issus des secteurs sanitaire, social et médico-social. Cette publication présente les résultats détaillés et les enseignements sur tous les enjeux du développement durable.

Selon l'ANAP, celle-ci a permis aux structures participantes de se situer par rapport aux autres acteurs du secteur dans leur champ d'activité, afin d'identifier des pistes d'amélioration, et leur a donné accès à un ensemble de connaissances, afin de faciliter la mise en œuvre d'actions concrètes. La campagne 2018 doit également leur permettre de se situer dans le temps au regard des évolutions par rapport à l'an dernier.

Vous pouvez démarrer, jusqu'au 31 septembre 2018, la saisie de votre observatoire du développement durable sur le site de l'ANAP.

Lien vers l'article : <https://www.weka.fr/actualite/sanitaire-et-social/article/mon-observatoire-du-developpement-durable-la-campagne-2018-est-lancee-66617/>